



Plan d'études de la Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité / Master of Science (MSc) in traceology and crime analysis (version 2017)

Remarques générales et réglementaires

Les cursus de Bachelor et de Maîtrises universitaires ès Sciences ou en Droit à l'Ecole des sciences criminelles (ESC) sont régis par des règlements d'études spécifiques à chaque cursus.

Les noms des enseignements, la charge horaire et le nombre de crédits ECTS qui leur sont attribués peuvent varier d'une année à l'autre. Ces modifications sont annoncées en début d'année académique. En fonction des opportunités, des enseignements à option supplémentaires peuvent être proposés avant le début du semestre par la direction du cursus.

Une grande majorité de la littérature en sciences criminelles est publiée en anglais ; dès lors la lecture de l'anglais est indispensable. Certains enseignements peuvent également être en anglais.

Mise à niveau pour les cursus de Maîtrise

Un programme de mise à niveau peut être déterminé par la Commission d'admission et des équivalences en fonction des formations antérieures (article 5 du règlement d'études).

Si le programme de mise à niveau n'excède pas 30 crédits ECTS, il est effectué au début du cursus de Maîtrise universitaire (mise à niveau intégrée). S'il est composé de 31 à 60 crédits ECTS, il est effectué dans un programme de mise à niveau préalable, dont la réussite permet l'admission au cursus de Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité.

Conditions de réussite

Les conditions de réussite des modules et du cursus sont régies par les articles 18 et 19 du Règlement de la Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité.

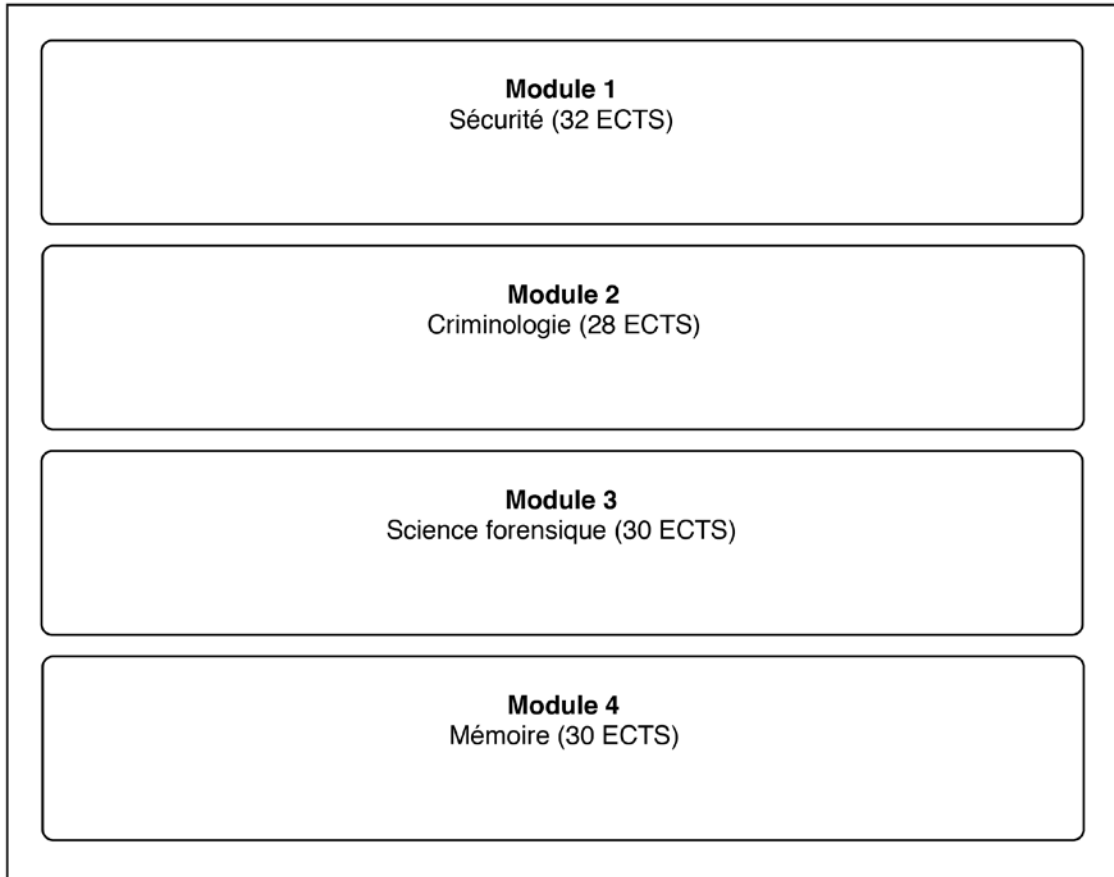
Cursus à temps partiel

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Sciences ou en Droit à l'ESC à temps partiel, au sens de la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires, est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 10 semestres au maximum. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Pour un étudiant à temps partiel, l'aménagement sur plusieurs années des enseignements d'une année plan d'études est libre, avec la restriction que la deuxième année plan d'études ne peut être débutée sans avoir terminé les enseignements de première année. Pour les enseignements ayant des travaux pratiques, l'inscription et le suivi des travaux pratiques ne peut précéder la théorie.



Structure générale du cursus (120 ECTS)



Lecture et légende des tableaux des modules

1. **Type de cours** : S = séminaires, P = travaux pratiques, A = travail en autonomie
2. **Crédits ECTS** : 1 crédit ECTS vaut 25-30 heures de travail effectif.

Module 1 : Sécurité (32 ECTS)

Conditions de réussite : une moyenne arithmétique minimum de 4,0 à l'ensemble des enseignements et aucune appréciation « non-acquis ».

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Semestres				Evaluation	heures		Crédits ECTS
			1	2	3	4		cours	autres	
Politique criminelle	Jendly	◆	●				Oral	28		3
Analyse de la criminalité	Caneppele/Rossy	◆	●				Validations et oral	28	28 P	6
Analyse de la criminalité sur Internet	Rossy/Caneppele	◆	●				Oral	28		3
Analyse criminelle opérationnelle	Rossy	◆		●			Validations et oral	28	14 A 42 P	6
Séminaire d'intégration I	Décary-Hétu (UdeM)	◆	●				Examen ¹		28 S	3
Séminaire d'intégration II	Rossy	◆		●			Validations		28 S	3
Méthode d'investigation (séminaire)	Delémont et Invités	◆	●	●	●		Validations		28 S	2
<i>6 crédits à choix parmi les enseignements suivants</i>										
Investigation et veille sur Internet	Jaquet-Chiffelle/Rossy			●			Validations et oral	28	28 A 28 P	6
Web-scale Analytics	Andritsos (HEC)		●				Examen ¹	28	28 A 28 P	6
Data Mining	Stoffel (UNINE)			●			Examen ¹	28	28 A 28 P	6
<i>Autres enseignements ²</i>										
Total des crédits ECTS du module										32

¹ Se reporter aux modalités d'examens définies par la faculté ou l'institution qui délivre l'enseignement.

² Sur proposition du candidat et après acceptation par la direction de la Maîtrise universitaire.

Module 2 : Criminologie (28 ECTS)
Condition de réussite : la réussite de quatre évaluations conformément au système de notation de l'UdeM.

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Semestres				Evaluation	heures		Crédits ECTS
			1	2	3	4		cours	autres	
<i>1 enseignement de méthodes à choix</i>										
Initiation aux méthodes qualitatives (CRI3213)	Diaz		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Introduction à la statistique sociale (SOL1020)	Touré		●				UdeM ¹	45	70 A	7
<i>3 enseignements thématiques à choix</i>										
Théories de la réaction sociale (CRI6006)	Jaccoud		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Théories de la délinquance (CRI6007)	Ouimet		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Police et sécurité privée (CRI6226)	Mulone		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Crime organisé (CRI6229)	Morselli		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Les drogues et la question criminelle (CRI6532)	Cournoyer		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Protections d'infrastructures complexes (CRI6721)	Dagher		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Renseignement et enjeux sociopolitiques (CRI6722)	Fortin		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Nouvelles technologies et crimes (CRI6234) (une année sur deux)	Dupont		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Criminalités économiques (CRI6228)	Amicelle		●				UdeM ¹	45	70 A	7
Autres enseignements ²										
Total des crédits ECTS du module										28

Les enseignements sont indicatifs et peuvent changer en fonction des plans d'études de l'Ecole de criminologie

Module 3 : Science forensique (30 ECTS)
Condition de réussite : moyenne pondérée par les crédits de leurs notes est au moins égale à 4,0.

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Semestres				Evaluation	heures		Crédits ECTS
			1	2	3	4		cours	autres	
Identification dans la société de l'information	Jaquet-Chiffelle		●				Oral	20	8 P	3
Les expertises, les mandats et les rapports	Champod		●				Oral	28		3
Policing	Ribaux		●				Oral	28		3
Criminalité informatique et cybercriminalité: études de cas	Treccani/Nicolet		●				Oral	28		3
Trace numérique et investigations	Billard		●				Ecrit	28		3
Expertise en écritures et signatures	Weyermann		●				Validations et oral	22	20 A 42 P	6
Microtraces organiques	Massonnet		●				Validations et oral	28	14 A 42 P	6
Identification d'armes à feu à partir d'élément de munition	Gallusser et biedermann		●				Validations et oral	28	14 A 42P	6
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps	Casey		●				Oral	28	28 P	5
Coordination de scène de crime	Delémont		●				Validations	14		2
Identification des traces papillaires et de semelles	Champod			●			Validations et écrit	56	34 A 112 P	7
Criminalistique chimique : applications	Massonnet			●			Oral	14		2
Authentification numérique : aspects mathématiques	Jaquet-Chiffelle			●			Oral	18	10 P	3
Interprétation de l'indice scientifique et prise de décision ³	Taroni et Biedermann			●			Validations et oral	28	28 P 14 A	5
Profilage des stupéfiants	Esseiva			●			Validations et oral	28	14 A 42 P	6
Causes d'incendie ou d'explosion	Delémont			●			Validations et oral	28	14 A 42 P	6
Fondamentaux de criminalistique chimique ³	Esseiva/Delémont			●	●		Validations et écrit	56	56 P	7
Identification par génétique forensique ³	Taroni/Champod/ divers				●		Oral	48		4
Autres enseignements ²										
Total des crédits ECTS du module									30	

Certains enseignements du Module 3 peuvent être suivis avec ou sans les travaux pratiques.
³ au 4ème semestre.

Module 4 : Mémoire (30 ECTS)

Condition de réussite : obtention d'une note de 4,0 au moins au travail de mémoire.

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Semestres				Evaluation	heures		ECTS
			1	2	3	4		cours	autres	
Travail interdisciplinaire personnel	Rossy	◆				●	Ecrit et défense orale			30
Total des crédits ECTS du module										30